

Le chemin d'une synthèse de la revue Prescrire

Dans la revue Prescrire, la mise au point des synthèses suit une chaîne de rédaction collective complexe qui a été mise en place au fil des années. Les synthèses publiées dans la revue sont conçues et réalisées par son équipe de Rédaction.

La mise au point des synthèses publiées dans la revue Prescrire suit une chaîne de rédaction collective complexe qui a été mise en place au fil des années. Les synthèses publiées dans la revue sont conçues et réalisées par son équipe de Rédaction.

Le rédacteur, membre d'une équipe

La chaîne de rédaction de la revue Prescrire s'appuie sur quatre séries d'acteurs : les rédacteurs, les documentalistes, les relecteurs, les contrôleurs de qualité.

La plupart des rédacteurs de la revue Prescrire sont médecins, pharmaciens, infirmiers, dentiste. La plupart sont praticiens en activité clinique pour une grande partie de leur temps de travail. Ils ont tous été longuement formés, au sein de l'équipe Prescrire, à la mise au point des synthèses publiées par la revue.

Quelle que soit leur expérience professionnelle préalable et leurs titres universitaires, les candidats à l'intégration dans l'équipe de Rédaction de la revue Prescrire suivent un stage de 6 mois environ, qui conjugue la relecture critique de projets de synthèses et l'apprentissage des conventions et méthodes internes de la Rédaction. Ils font ensuite leurs premières armes en tant que rédacteur "junior", encadré par un rédacteur "tuteur". Pour devenir "senior", 2 à 3 ans d'écriture sous tutorat sont habituellement nécessaires.

C'est parmi les rédacteurs seniors que s'opèrent la forma-

tion et le recrutement des responsables de rubriques, des rédacteurs en chef et du directeur de la Rédaction.

La revue Prescrire a constaté au fil des années la difficulté à travailler avec des auteurs "externes". Ses procédures d'écriture sont spécifiques et exigeantes ; elles nécessitent à la fois compétence technique (connaissances à jour, capacité d'analyse critique de la documentation, etc.), ouverture aux critiques d'autrui, et savoir-faire particulier nécessitant un véritable apprentissage et un travail dans la durée.

Une chaîne de rédaction collective

Le choix des projets de synthèses est réalisé collectivement par les rédacteurs, encadrés par les responsables de rubriques, les rédacteurs en chef et le directeur de la Rédaction, lors de réunions de la Rédaction. Ces réunions permettent : d'établir une liste de thèmes, retenus selon leur pertinence pour les praticiens ; de décrire les premières orientations rédactionnelles ; de définir les premiers axes de la recherche documentaire (principales sources envisagées) ; et de désigner un rédacteur responsable et un (ou plusieurs) rédacteur(s) référent(s) pour chaque projet.

Chaque projet de synthèse fait ensuite l'objet d'un "calage" qui en précise les objectifs, les limites et les contraintes. Une "feuille de calage" est rédigée par le rédacteur responsable du projet de synthèse : il y rappelle notamment les objectifs assi-

gnés à la synthèse et les questions auxquelles la synthèse tentera de répondre ; les points qui ne seront délibérément pas abordés ; les principales orientations documentaires envisagées ; des propositions de relecteurs spécifiques. Cette feuille de calage est commentée par d'autres rédacteurs, dont le "rédacteur référent" choisi en fonction du thème du projet. Le rédacteur responsable peut ainsi affiner le calage initial.

Le rédacteur responsable prépare sa demande de recherche documentaire mise en œuvre au sein du Centre de documentation Prescrire (qui applique des procédures précises et explicites de recherche prospective et rétrospective de la documentation publiée et non publiée). Puis le rédacteur rédige la première "mouture" du projet de synthèse.

Ce texte est soumis au rédacteur référent chargé d'en discuter le plan, de vérifier la bonne intelligibilité et la cohérence des arguments et la valeur de la bibliographie, d'aider à mieux séparer faits établis et hypothèses, de demander des corrections ou des compléments documentaires, etc.

C'est la version issue du travail du binôme rédacteur responsable-rédacteur référent qui est communiquée au responsable de rubrique concerné (avec la feuille de calage, le plan de recherche documentaire, l'ensemble des références utilisées (et celles fournies par le Centre de documentation mais non utilisées) et les différentes moutures préparatoires). Le responsable de rubrique réalise un premier contrôle du projet de synthèse, références

en main, et apporte les corrections nécessaires. Puis il donne son accord pour soumission du projet de synthèse au contrôle de qualité externe réalisé par les groupes de relecture.

Des groupes de relecture nombreux et multidisciplinaires

Le projet de synthèse est soumis, de manière anonyme, à un groupe de relecture spécifique chargé de critiquer le fond (fiabilité, actualité, adaptation à la pratique, etc.) et la forme (structure, syntaxe, lisibilité, etc.).

Les groupes de relecture, composés de 10 à 40 personnes selon la nature et l'ampleur du projet de synthèse, sont constitués "sur mesure" pour chaque synthèse. Les relecteurs appartiennent à trois catégories complémentaires : des professionnels extérieurs à la Rédaction spécialisés dans le sujet abordé ; des méthodologistes ; des praticiens représentatifs du lectorat de la revue (notamment médecins et pharmaciens, généralistes et spécialistes, de ville ou hospitaliers). Des membres de la Rédaction complètent les groupes de relecture, pour leur expertise propre et pour la bonne coordination entre les rubriques de la revue.

Les firmes pharmaceutiques ne participent à aucune étape d'écriture ou de relecture de la revue Prescrire. Par contre, dans le cadre de la recherche documentaire, il leur est par contre systématiquement demandé le dossier d'évaluation des médicaments concernés par la synthèse.

Réécriture et contrôles de qualité : toujours collectifs.

Le rôle des relecteurs des projets de synthèses dans la qualité finale des synthèses publiées par la revue *Prescrire* est variable. Il peut paraître modeste lorsque le projet soumis à relecture est déjà très abouti (la confirmation de la qualité du texte est cependant essentielle). Il peut être plus important voire décisif, notamment pour des articles longs et complexes ou sur des sujets controversés, pour lesquels les données sont éparpillées et difficilement accessibles.

La qualité de la relecture dépend aussi, bien entendu, des relecteurs eux-mêmes, de leur compétence actualisée, de leur disponibilité et de leur esprit critique. Un travail d'évaluation de l'apport des relecteurs est réalisé en permanence par l'équipe *Prescrire*, afin d'élever au maximum la performance critique des groupes de relecture.

Les remarques du groupe de relecture permettent au rédacteur responsable (qui dispose à nouveau de l'ensemble du dossier) d'établir une mouture réécrite de la synthèse, après mise à jour de la documentation.

Cette mouture réécrite est ensuite de nouveau contrôlée, ensemble du dossier en main, par le responsable de rubrique puis le rédacteur en chef concerné, qui dispose en outre d'une relecture du directeur de la Rédaction et du rapport d'une personne chargée du contrôle interne de qualité. Cette dernière personne est spécifiquement chargée, avant mise en page et "bon à monter", de vérifier le libellé des références, l'adéquation du texte au contenu des références, l'exactitude des citations, l'absence de contradiction entre le texte, les tableaux, les notes et les encadrés, les divers chiffres (prix, effectifs, pourcentages, etc.).

Pour finir, un correcteur final chasse, sur le texte mis en page, d'ultimes "coquilles", fautes d'orthographe résiduelles, etc. Le directeur de la Rédaction peut ensuite donner son accord pour inclure l'article dans le numéro à imprimer.

Une signature collective.

Le choix du mot "rédacteur" à la place de celui d'auteur a pour but de souligner le caractère collectif de l'élaboration des synthèses de la revue *Pres-*

crire, qui ne sont en rien des "avis d'auteur". Pour la même raison, les synthèses comportent une signature collective, le plus souvent : "©LRP" ou "Synthèse élaborée collectivement par la Rédaction de la revue *Prescrire*".

Le symbole ©LRP indiqué à la fin des synthèses reflète bien l'ensemble des garanties apportées par toute une équipe et en dernier ressort par son responsable, le Directeur de la Rédaction.

La liste des personnes constituant l'équipe de Rédaction, et plus généralement de toutes celles qui ont participé à la mise au point de chaque numéro (relecteurs inclus) est publiée dans l'"ours" de la revue.

L'efficacité de l'élaboration collective a un coût.

La chaîne de rédaction collective de la revue *Prescrire* représente une procédure complexe et exigeante. Elle a pour objectif d'assurer la publication de synthèses fiables, adaptées aux besoins des lecteurs et à jour.

Cette chaîne a un coût en termes de délais. Le bon déroulement des différentes étapes

de cette chaîne nécessite des délais incompressibles entre la commande d'une synthèse et sa publication : plusieurs mois, difficilement réduits à quelques semaines en cas d'urgence.

Cette chaîne a aussi un coût en termes financiers et humains, dû aux recherches documentaires approfondies, aux frais de logistique (circulation des différentes moutures, circuits de relecture, etc.), au temps de formation et à la rémunération de l'ensemble des documentalistes, rédacteurs, relecteurs externes et contrôleurs de qualité.

Ce coût financier, intégralement supporté par les abonnés de la revue *Prescrire*, tous payants (voir les comptes de la revue publiés chaque année dans le numéro de mars), est à rapporter à son résultat : la garantie d'une information la plus fiable possible

© La revue *Prescrire*
7 décembre 2003